DocuSign Envelope ID: 7C0140D3-8243-40C8-8830-C9F88C22F1C8

Toulouse School of Economics

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 11
Voix favorables : 11
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote : 0

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE
Séance du 17/06/2024

DÉLIBÉRATION
CR-2024-24-10

relative à l'attribution d'un contrat doctoral Etat à l'école TSE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,

Vue la notification de la DGESIP du 14 mars 2024, d'un nouveau contrat doctoral à la rentrée 2024, attribué à l'École TSE dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR),

Le conseil de la recherche, après en avoir délibéré, décide :

Article 1er :

Le contrat doctoral notifié par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) est accordé, pour la rentrée 2024/2025, au Département de Mathématiques et statistique. Il pourra servir pour le financement d'une nouvelle thèse, pour trois années, ou la prolongation d'une année pour une thèse déjà entamée.

A l'issue de l'une de ces deux périodes, le financement sera remis en délibération pour déterminer le département qui pourra en bénéficier.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

Le président du conseil de la recherche,

DocuSigned by:
9802A427B80F462...
JOHANNES HÖRNER